

## MAGHREB

Par Anouar Chennoufi, Bizerte, Tunisie



## Échos de Tunisie

### En marge du Sommet mondial sur la société de l'information

Que retenir du Sommet mondial sur la société de l'information ?

L'organisation parfaite ? La polémique sur les libertés ? Le résultat positif ?

Le président Ben Ali envoie un signal fort : l'appel au dialogue avec la société civile.

A peine le Sommet mondial sur la société de l'information a-t-il clos ses travaux à Tunis, le 18 novembre, que les regards des Tunisiens se sont tournés vers le palais présidentiel de Carthage. Quel bilan le président Zine el-Abidine Ben Ali allait-il tirer du succès du Sommet et de la polémique sur les libertés dont se sont faits l'écho certains médias internationaux ? Quelles dispositions allait-il dicter ou suggérer à son gouvernement ?

La réponse n'a pas tardé. Le 21 novembre, Ben Ali prend deux mesures : l'une d'ordre sécuritaire, l'autre concernant la société civile. Il a rappelé son ex-secrétaire d'État à la Sécurité nationale, Mohamed Ali Ganzoui, 60 ans. Licencié en économie et diplômé de l'École supérieure de la police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, près de Lyon, il a dirigé les services de sécurité depuis 1989 avec le titre de secrétaire d'État entre 1995 et 2002. Il avait quitté ces fonctions en 2002, deux semaines après l'attentat de Djerba attribué à al-Qaïda pour être remplacé par le général à la retraite Mohamed Hedi Ben Hassine, un ami personnel de Ben Ali, avec le titre de directeur général de la sûreté. Depuis, il transita comme consul général à Düsseldorf, en Allemagne, et à Djeddah, en Arabie saoudite, puis comme ambassadeur en Syrie et, enfin, comme président de la société immobilière étatique Simpar.

La deuxième mesure prise par le chef de l'État a été de confier à Zakaria Ben Mustapha la mission d'établir des contacts avec les partis politiques et les autres composantes de la société civile qui le désirent pour examiner leurs préoccupations et aspirations. Cette mission, s'inscrit dans le droit fil de la volonté du président tunisien de multiplier et de diversifier davantage les canaux de communication avec les forces politiques du pays. Ben Mustapha a été maire de Tunis de 1980 à 1986 et ministre de la Culture de 1986 à 1987. À la retraite depuis dix-sept ans, il préside, à partir de 2001, le Comité supérieur des droits de l'homme et des libertés fondamentales, un organe consultatif dont les

membres sont désignés par décret présidentiel. Ce Comité remet chaque année un rapport au chef de l'État. C'est sur sa suggestion qu'en 2003, et après son enquête dans les prisons, le président Ben Ali a pris des mesures visant à améliorer les conditions d'incarcération, notamment dans les établissements surpeuplés. Ce qui a ouvert la voie à l'autorisation donnée à la Croix-Rouge internationale de visiter régulièrement les prisons tunisiennes à partir de 2005.

### Création d'un centre info-jeunes à l'Observatoire national de la jeunesse

La deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenue à Tunis du 16 au 18 novembre 2005, a été une occasion pour la création d'un partenariat entre l'Unesco, Microsoft Corp et l'Observatoire national de la jeunesse (ONJ).

Une coopération qui a permis de donner le jour à un centre info-jeunes.

Le centre, inauguré lors du Sommet, se niche au siège de l'ONJ à Tunis. Son objectif premier est de faciliter l'accès des jeunes aux TIC et de leur offrir une formation adaptée en la matière. Le centre permettra d'encadrer 200 formateurs qui seront établis dans des centres de jeunesse régionaux. Cette mesure permettra de toucher, annuellement, environ 50.000 jeunes à travers les régions.

Autre point très important, et qui témoigne de l'enjeu important d'un tel centre : le fait qu'il va permettre à des jeunes défavorisés et handicapés d'acquérir les compétences technologiques nécessaires pour entrer dans le monde du travail.

### La Tunisie élue à la présidence de l'Organisation mondiale du tourisme

La Tunisie a été élue, à Dakar, présidente de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), au terme de la 16e assemblée générale de cette institution internationale, tenue au Sénégal du 26 novembre au 2 décembre 2005, en présence de plusieurs ministres du Tourisme et représentants de 150 Etats membres de l'OMT.

L'élection de la Tunisie à la tête de cette organisation a eu lieu au cours d'une séance organisée au sein du conseil exécutif de l'OMT dont les membres ont rendu hommage au

rôle que mène la Tunisie pour la promotion du tourisme international et pour son action en faveur de la paix et de la concorde dans le monde.

M. Tijani Haddad, ministre du Tourisme, a, à cette occasion, prononcé une allocution au cours de laquelle il a exprimé les remerciements du gouvernement tunisien pour la confiance que les membres de l'Organisation mondiale ont placée en la Tunisie.

Il a, en outre, indiqué que la Tunisie, sous l'impulsion du Président Zine El Abidine Ben Ali, a su développer son industrie touristique sur des critères fiables et sur des bases solides.

Elle en a fait un secteur-clé de son économie et plus encore un facteur qui renseigne sur l'image réelle d'un pays moderne, stable, accueillant et tolérant.

Cette élection, souligne le ministre, revêt pour la Tunisie une dimension autrement plus importante, dès lors que l'OMT a été tout récemment reconnue comme étant une institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Rappelons ici que près de 30.000 personnalités avaient visité la Tunisie durant le SMSI.

### Le Chef de l'Etat reçoit un message de considération du secrétaire général de l'UIT

Le Président Ben Ali a reçu de M. Yoshio Utsumi, secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), un message de félicitations dans lequel il souligne notamment que le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a été mondialement reconnu comme un succès éclatant.

Le secrétaire général de l'UIT exprime également, dans ce message, sa haute considération, sa profonde gratitude et sa vive reconnaissance au gouvernement et au peuple tunisiens pour la parfaite organisation de ce sommet.

### 3e congrès médical maghrébin

#### Consolider davantage la coopération entre les pays de l'UMA

Le 34e congrès médical maghrébin a ouvert ses travaux, vendredi après-midi 16 décembre, à Tunis, et a été consacré aux maladies cancéreuses dans les pays du Maghreb Arabe.

Des médecins de Tunisie, du Maroc,

d'Algérie, de Libye et de Mauritanie participent à ce congrès qui s'est tenu jusqu'au 17 décembre, à l'initiative de l'Association tunisienne de sciences médicales.

A cette occasion, M. Mohamed Ridha Kechrid, ministre de la Santé publique, a indiqué que le thème des maladies cancéreuses dans les pays du Maghreb Arabe revêt, aujourd'hui, une grande importance au vu des mutations que connaît le monde.

Il a expliqué, à ce propos, que la Tunisie de l'ère nouvelle, à l'image de tous les autres pays maghrébins, a consenti beaucoup d'efforts dans la lutte contre le cancer, à travers notamment le renforcement des équipements biomédicaux de l'Institut Salah-Azaïez de carcinologie et l'édification de deux pôles de la lutte contre le cancer, à Sousse et à Sfax, en plus de la création de services de radiodiagnostic et de trois centres publics d'IRM.

M. Mohamed Ridha Kechrid a indiqué qu'un plan de travail a été mis en œuvre, en collaboration avec l'Institut français de lutte contre le cancer et sur instructions des Présidents Zine El Abidine Ben Ali et Jacques Chirac, pour faire face à cette maladie sur la base des approches approuvées à l'échelle mondiale.

De son côté, M. Mohamed Gueddiche, ministre conseiller auprès du Président de la République et président d'honneur de l'Association tunisienne des sciences médicales, s'est félicité des grands efforts que l'association ne cesse de déployer depuis sa création dans le but de promouvoir les sciences médicales en Tunisie et le renforcement des relations de coopération avec les pays frères et amis. Il a indiqué que cette rencontre maghrébine atteste de la conviction profonde du corps médical des pays de l'Union du Maghreb Arabe en la nécessité de coordonner les efforts pour promouvoir, au plus haut niveau, les services de santé en faveur des peuples de la région.

Il a relevé que les pays du Maghreb ont franchi des pas importants sur la voie de la coopération en matière de santé, à travers notamment l'organisation, chaque année, des journées maghrébines de vaccination et de la semaine maghrébine de santé dans les établissements scolaires et universitaires, outre les conférences et les colloques maghrébins qu'abrite la Tunisie.